



Divorce - emploi et fonds propres avec 2 maisons

Par **toto59**, le **09/02/2008 à 14:39**

Bonjour, voici ma question ainsi qu'un petit exercice :

Nous sommes mariés sous la communauté légale.

Une première maison a été achetée après notre mariage, sur l'acte notarié, il figure une clause de remploi (provenance des deniers personnels)

Ex moi : 10K€, elle 30K€, valeur maison 130 K€

Cette maison est revendue 200K€, et nous rachetons une nouvelle maison pour 300K€. Mais pour l'achat de cette 2ème maison, il n'y a aucune clause de remploi ou de provenance des deniers personnels.

Cette 2ème maison sera vendue 450 K€ dans le cadre de notre divorce.

Que deviennent nos apports respectifs (10 et 30K€), et surtout quel sera la part de chacun

Merci d'avance pour votre aide, car j'ai plusieurs "son de cloche" pour cette situation

Par **Jurigaby**, le **09/02/2008 à 21:06**

Bonjour.

La plus value réalisée sur vos deniers personnels ne sera calculée qu'en fonction de la première maison.

Ainsi en l'espèce, pour reprendre votre exemple:

$(10\text{k euros}/130 \text{ Keuros}) * (200 \text{ keuros}):15384,6 \text{ euros.}$

$(30 \text{ keuros}/130 \text{ keuros}) * (200 \text{ keuros}):46153,8 \text{ euros.}$